

Californie 2003

Les réponses de l'état californien à la crise de 2000-2001 n'ont pas fait disparaître les risques d'une nouvelle crise à la moindre élévation de température. A la nécessité de réformes à court terme s'ajoute celle d'une politique à long terme.

- Des années de sous investissements sont à rattraper. La Californie a encore un besoin important de nouvelles capacités de production : sur les 50 GW prévus, seuls 13 GW sont en construction ou en opération en 2003. Les interconnexions entre le Sud et le Nord de l'état, qui ont fait défaut lors de la crise, sont encouragées mais les investissements restent limités et les risque de congestion sont élevés.
- Des plans de diversification des sources d'énergie ont été développés (notamment les énergies renouvelables avec la loi Renewable Portfolio Standard). Néanmoins, 90% des nouvelles capacités utilisent le gaz naturel. La construction de gazoducs devrait assurer les approvisionnements mais qu'en est-il de la stabilité du prix du gaz ?
- Au niveau réglementaire, les discussions sont encore nombreuses sur le modèle d'organisation de l'industrie électrique à adopter. Cette incertitude n'attire pas les investisseurs qui attendent l'instauration d'un marché de gros concurrentiel.
- Aucun mécanisme n'incite les Californiens à réduire leur consommation durant les pics de demande (contrairement à d'autres états où des solutions sont testées).
- Les prix de détails de l'électricité sont réciproquement de 42% et de 71% plus élevés que la moyenne nationale en 2003 pour les utilisateurs privés et les industriels. L'incertitude réglementaire et les contrats négociés par l'état lors de la crise expliquent ces tarifs.
- La situation financière des entreprises opérant en Californie est pour la plupart difficile. Certains traders, utilities électriques et gazières, ont signé arrangements avec la FERC pour éviter des procès pour manipulation de prix.

Sophie MERITET - CGEMP – Paris IX Dauphine